

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

COMMUNE DE MA'AN

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland



DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N° 91 /DC/C-MA'AN/CIPM/2020
DU 11/03/2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PUITS POSITIFS EQUIPES DES PMH DANS LES VILLAGES EVES (Quartier de ZE MOTO), MA'AN (Derrière le stade municipale), MESSAMA (Quartier d'ONDO NSO'O) et BIDJAP (EP), DANS LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.

Financement : PNDP IDA (Guichet Performance)

Date limite de réception des offres	Le <u>05/03/2020</u> , à 14 heures
Date d'ouverture des plis (Dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ma'an (sise à la salle de Recette Municipale de la Mairie de Ma'an)	Le <u>05/03/2020</u> , à 15 heures

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 01 /DC/C-MA'AN/CIPM/2020 DU 16/07/2020

Désignation des Travaux	<i>Travaux de construction de quatre (04) puits positifs équipés des PMH dans les villages Eves (Quartier de Ze Moto), Ma'an (Derrière le stade municipale), Messama (Quartier d'Ondo Nso'o) et Bidjap (EP), dans la Commune de Ma'an, Région du Sud</i>
Financement :	PNDP IDA (Guichet Performance)
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Cent vingt (120) jours

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de Ma'an, **Maitre d'Ouvrage**, pour le compte de la Commune de Ma'an, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré au secrétariat de la Mairie de Ma'an, **moyennant la somme de trente cinq (35 000) F CFA**, payable à la Recette Municipale de Ma'an (contre quittance), à partir du 17/07/2020 pendant les jours ouvrables, entre 09 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

2. Participation

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'Hydraulique.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

3. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe anonyme adressée au **Maire de Ma'an (Maitre d'Ouvrage)**, à déposer à la **Mairie de Ma'an** à Ma'an.

4.2. L'enveloppe anonyme portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N° 01 /DC/C-MA'AN/CIPM/2020 DU 16/07/2020

*Travaux de construction de quatre (04) puits positifs équipés des PMH dans les villages Eves (Quartier de Ze Moto), Ma'an (Derrière le stade municipale), Messama (Quartier d'Ondo Nso'o) et Bidjap (EP), dans la Commune de Ma'an, Région du Sud
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

5. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le <u>05/08/2020</u> , à 14 heures
Lieu de dépôt	Secrétariat Général de la Mairie de Ma'an à Ma'an (699 378 498)

6. Ouverture des plis

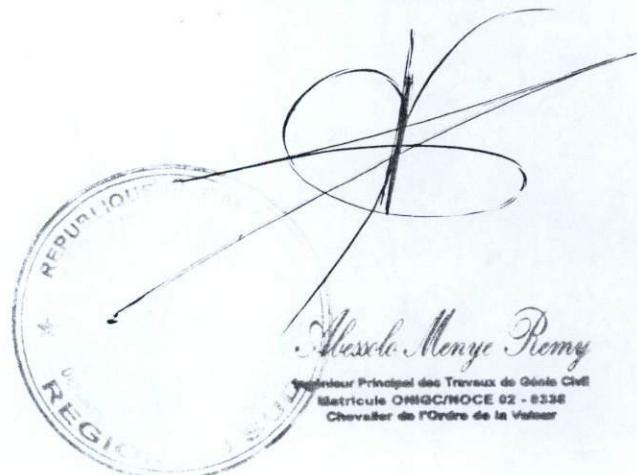
6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 05/03/2021, à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Recette Municipale de Ma'an à Ma'an

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Ma'an, le 16/03/2021

Le Maire de Ma'an
(Le Maître d'Ouvrage)



Ampliations :

- MINMAP / VNT
- DD MINEPAT / VNT
- CIPM / MA'AN
- ARMP / SUD
- MINTP / VNT
- PNDP / SUD
- ARCHIVES / CHRONO
- AFFICHAGE